

## 0. Informations générales

Cette fiche d'instructions pour une utilisation en toute sécurité est le document fourni par Owens Corning pour communiquer des directives sur la manutention et l'utilisation en toute sécurité pour des articles manufacturés non réglementés par la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA, 29 CFR 1910.1200, ni par la réglementation canadienne sur les produits dangereux DORS/2015-17 (SIMDUT 2015)

## 1. IDENTIFICATION

<b>Nom du produit</b>	Laine minérale avec liant
<b>Synonymes</b>	Thermafiber® FireSpan® 90 & 40, Thermafiber® Safing™, Thermafiber® FireLedge®, Thermafiber® RainBarrier®, HD, Thermafiber® RainBarrier® 45, Thermafiber® SAFB™ (Sound Attenuation Fire Blanket), Thermafiber® VersaBoard®, Thermafiber® UltraBatt™, Thermafiber® TopStop®, Thermafiber® FixtureShield®, Thermafiber® U.S. Coast Guard Felt, Thermafiber® Industrial Felt, Thermafiber® Industrial Board, Thermafiber® Industrial Blanket, Thermafiber® Metal Mesh Blankets
<b>Product code</b>	OCMW00004
<b>Utilisation recommandée</b>	Isolation des murs-rideaux, Isolation des systèmes de confinement des incendies, Systèmes sans montants d'appui Thermafiber Impasse, Isolation continue, Insonorisation, Isolation des bâtiments commerciaux, Isolation des maisons et des petits bâtiments commerciaux, Isolation des murs de tête, Isolation des appareils d'éclairage, Isolation pour le transport par voie maritime, Feutre industriel, Isolation industrielle, Feutre semi-réfractaire
<b>Adresse du fabricant</b>	Owens Corning Mineral Wool, LLC One Owens Corning Parkway Toledo, Ohio 43659
<b>Téléphone de l'entreprise</b>	1-800-GET-PINK ou 1-800-438-7465
<b>Adresse de courriel</b>	<a href="mailto:safetydatasheet@owenscorning.com">safetydatasheet@owenscorning.com</a>
<b>Site Web de l'entreprise</b>	<a href="http://owenscorning.com/">http://owenscorning.com/</a>

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Statut réglementaire</b>	<p>Ce produit est considéré comme un article. La définition d'article selon 29 CFR 1910.1200(c) est la suivante : un "article" est un produit manufacturé autre que sous la forme d'un liquide ou de particules : (i) qui est mis sous une forme spécifique ou transformé durant la fabrication ; (ii) qui a une fonction finale dépendant totalement ou partiellement de sa forme ou de son dessin en usage final ; et qui dans des conditions d'usage normal ne libère pas plus que de très faibles quantités ou traces de produits chimiques dangereux (tels que définis au paragraphe (d) de cette section) et n'induisent pas de risque physique ou de danger pour la santé des employés</p> <p>Ce produit est considéré comme un article selon règlement canadien sur les produits dangereux DORS/2015-2017 Les articles manufacturés qui satisfont la définition de la Loi sur les produits dangereux du Canada (tout article manufacturé selon une forme ou une conception qui lui confère une destination spécifique et dont l'usage, en des conditions normales, et l'installation, si celle-ci est nécessaire pour l'usage auquel il est destiné, n'entraînent pas le rejet de produits dangereux ni aucune forme de contact d'un individu avec ces produits) ne sont pas réglementés par le règlement canadien sur les produits dangereux DORS/2015-2017</p>
-----------------------------	--

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé. Bien que la laine minérale puisse causer une démangeaison temporaire de la peau et des muqueuses en raison des effets d'abrasion mécanique des fibres, elle ne satisfait pas la définition de « irritant » de la nouvelle classification décrite dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA, 29 CFR 1910.1000, Annexe A. Désormais, l'OSHA définit plus particulièrement un irritant comme « un effet inflammatoire réversible sur les tissus vivants par une action chimique... ». La laine minérale d'Owens Corning est une matière inerte qui n'interagit pas chimiquement avec la peau ou les muqueuses.

### 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins

##### Contact avec les yeux

- NE PAS frotter ou égratigner les yeux
- Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes
- Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

##### Contact avec la peau

- Se laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau froide
- NE PAS utiliser une eau tempérée, car celle-ci pourrait ouvrir les pores de la peau, causant une pénétration encore plus importante des fibres et poussières
- Utiliser un gant de toilette pour aider à éliminer fibres et poussières
- NE PAS frotter ou égratigner la zone touchée
- Retirer les vêtements et les chaussures contaminés
- Si des fibres pénètrent dans la peau, elles peuvent être retirées par l'application et le retrait d'un ruban adhésif de sorte que les fibres adhèrent au ruban et sont retirées de la peau
- Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin
- Ne jamais utiliser d'air comprimé pour retirer les fibres de la peau

##### Inhalation

- Déplacer à l'air frais
- Si les symptômes persistent, appeler un médecin

##### Ingestion

- L'ingestion accidentelle de ce produit est peu probable
- Rincer la bouche à l'eau et boire de l'eau pour éliminer les fibres de la gorge
- Si cela se produit, surveiller la personne pendant plusieurs jours pour s'assurer qu'aucune obstruction intestinale ne se produit
- Si les symptômes persistent, appeler un médecin

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction appropriés

- Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

- Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome (à pression positive), MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

#### Précautions personnelles

- Éviter le contact avec les yeux et la peau

#### Méthodes de nettoyage

- Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
- Éviter la création de poussière
- Nettoyer la surface contaminée à fond
- Recouvrir le déversement en poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion et garder la poudre sèche

- Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

- Précautions relatives à la sécurité en matière de manutention**
- Prévenir et/ou minimiser la formation de poussière
  - Ne pas respirer les poussières
  - Porter un équipement de protection individuelle approprié en cas de contact direct avec le produit
- Conditions d'entreposage**
- Garder le produit dans son emballage jusqu'à son utilisation pour minimiser la formation possible de poussière
  - Le produit doit être gardé au sec et recouvert
- Matières incompatibles**
- Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Fibre de verre à filament continu, non-respirable 65997-17-3	TWA: 1 fiber/cm <sup>3</sup> respirable fibers: length >5 µm, aspect ratio >=3:1, as determined by the membrane filter method at 400-450X magnification [4-mm objective], using phase-contrast illumination TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> inhalable particulate matter	-	-

- Mesures d'ingénierie**
- Procurer une ventilation locale par aspiration et/ou générale pour maintenir l'exposition sous les limites réglementaires et recommandées  
Il faut utiliser un système de dépoussiérage lors des opérations de transfert, de coupe ou autres procédures génératrices de poussière, comme des outils électriques  
Il faut avoir recours à un aspirateur ou à des méthodes de nettoyage en phase humide

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

- Protection des yeux/du visage**
- Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques)
- Protection de la peau et du corps**
- Porter des gants de protection
  - Porter des chemises à manches longues et des pantalons longs
- Protection respiratoire**
- Quand les travailleurs sont exposés à des concentrations atmosphériques de particules et de poussières qui dépassent les limites d'exposition, ils doivent porter un respirateur homologué approprié
  - Il est recommandé de porter un masque à poussière jetable de type N95 homologué NIOSH et correctement ajusté
- Considérations générales sur l'hygiène**
- Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé les produits
  - Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- État physique** Solide
- Aspect** Fibreux
- Odeur** Aucun renseignement disponible
- Couleur** Aucun renseignement disponible
- Solubilité dans l'eau** Insoluble dans l'eau

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	• Aucun dans des conditions normales de traitement
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	• Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<b>Renseignements sur le produit</b>	Les poussières peuvent provoquer une irritation mécanique des yeux et de la peau. L'ingestion peut provoquer une irritation transitoire de la gorge et du tractus gastro-intestinal. L'inhalation peut causer une toux, une irritation du nez et de la gorge, ainsi que des éternuements. Des expositions élevées peuvent provoquer des difficultés respiratoires, une congestion et un serrement de la poitrine
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ce produit ne devrait pas être dangereux pour l'environnement

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette substance n'est pas soumise à la réglementation comme une marchandise dangereuse pour expédition

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

<b>Inventaires internationaux</b>	Ce produit est classé comme un article. Les articles sont exemptés d'enregistrement ou d'inscription dans les inventaires de produits chimiques comme TSCA (États-Unis), LIS/LES (Canada), REACH (Union européenne), ENCS (Japon), IECSC (Chine), KECL (Corée du Sud), PICCS (Philippines), AICS (Australie)
-----------------------------------	--

**Proposition 65 de la Californie**  
Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>Date de création</b>	28-juil.-2016
<b>Date de révision</b>	15-févr.-2019
<b>Note de révision</b>	Sections de la FS mises à jour 1

### Avis de non-responsabilité

Une attention raisonnable a été apportée à la préparation de ces renseignements; toutefois, le fabricant ne donne aucune garantie de valeur marchande, ou tout autre garantie, expresse ou tacite, en ce qui a trait à de tels renseignements. Le fabricant ne fait aucune représentation et n'assume aucune responsabilité pour tout dommage direct ou accessoire à la suite de son utilisation

**Fin de la fiche de directives d'utilisation en toute sécurité**